

Accessoire de mesure intelligente

No de cat. LSBMA

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, SECTIONNER LE COURANT QUI ALIMENTE LE PRODUIT DÉCRIT AUX PRÉSENTES ET S'ASSURER QU'IL EST BIEN COUPÉ** avant de procéder à l'installation, à l'entretien ou au retrait de ce dernier.
- On recommande que le produit décrit aux présentes soit installé et entretenu par un électricien ou un autre technicien qualifié.
- Toute les portes et tous les couvercles doivent être en place avant de connecter le produit décrit aux présentes à l'alimentation.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- Couper complètement le courant qui alimente le panneau de branchement en mettant la manette du disjoncteur principal à OFF.
- Si le produit décrit aux présentes est installé dans un sous-panneau, il faut couper le courant à partir du disjoncteur du panneau principal.

MISES EN GARDE

- Le produit décrit aux présentes ne doit être utilisé qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.
- La connexion à l'alimentation doit être faite conformément aux exigences des codes locaux du bâtiment, du Code canadien de l'électricité (CAN/CSA C22.1) et du National Electrical Code américain (NFPA 70).
- Le produit décrit aux présentes doit être protégé par un dispositif de protection homologué contre les surintensités (jusqu'à 20 A).

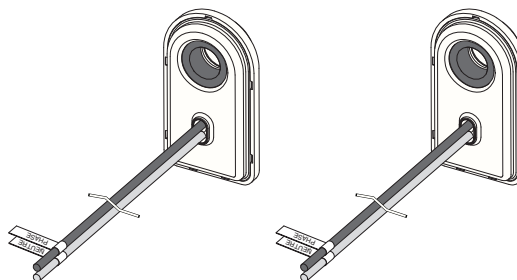
DI-000-LSBMA-52A

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Éléments compris

Compteurs (2)



Préparation

1. Couper complètement le courant qui alimente le panneau de branchement en mettant la manette du disjoncteur principal à OFF. **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, SECTIONNER LE COURANT QUI ALIMENTE LE PRODUIT DÉCRIT AUX PRÉSENTES ET S'ASSURER QU'IL EST BIEN COUPÉ** avant de procéder à l'installation, à l'entretien ou au retrait de ce dernier.
REMARQUE : si le produit décrit aux présentes est installé dans un sous-panneau, il faut couper le courant à partir du disjoncteur du panneau principal.
2. Retirer le couvercle du panneau.

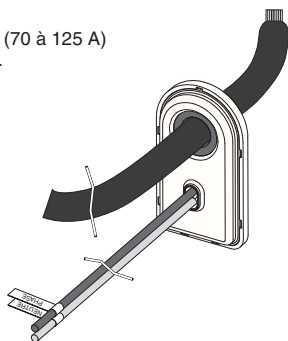
3. Trouver l'emplacement du disjoncteur où des fonctions de mesure seront ajoutées.
 4. Identifier et étiqueter les deux fils de charge qui seront raccordés au disjoncteur (p. ex., charge – phase 1 et charge – phase 2).
 5. Identifier et étiqueter le conducteur de circuit de phase 1 qui sera relié au compteur de la même phase pour assurer l'alimentation. Reprendre cette procédure avec le conducteur de circuit de phase 2.
- REMARQUE** : ils doivent être raccordés du côté charge d'un disjoncteur unipolaire.

Installation à l'intérieur d'un boîtier

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, SECTIONNER LE COURANT QUI ALIMENTE LE PRODUIT DÉCRIT AUX PRÉSENTES ET S'ASSURER QU'IL EST BIEN COUPÉ avant de procéder à l'installation, à l'entretien ou au retrait de ce dernier.

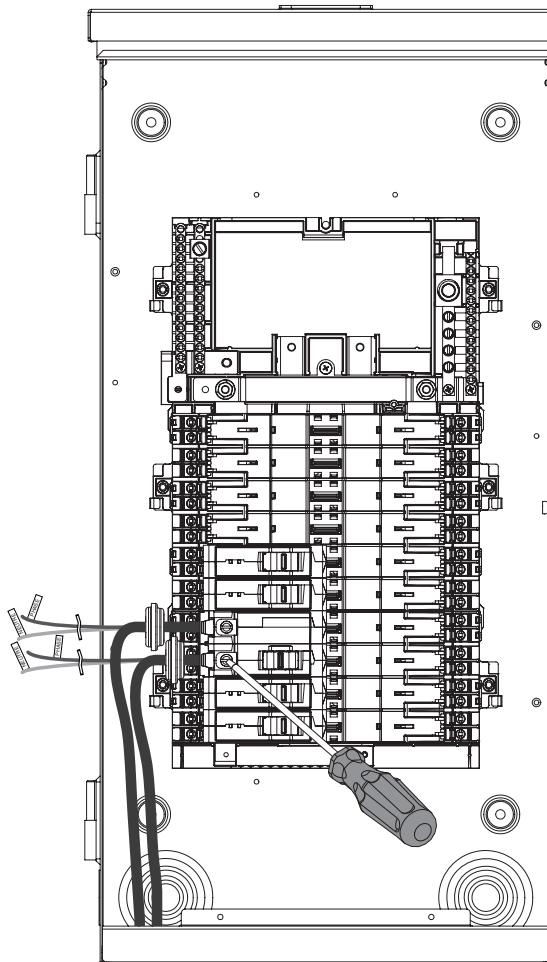
1. Installer le disjoncteur bipolaire à intensité élevée (70 à 125 A) en suivant les directives fournies avec ce premier.
2. Enfiler le premier fil de charge à relier au disjoncteur dans l'ouverture du premier compteur, de la manière illustrée.

REMARQUE : il faut s'assurer que les fils d'alimentation du compteur s'éloignent du disjoncteur.

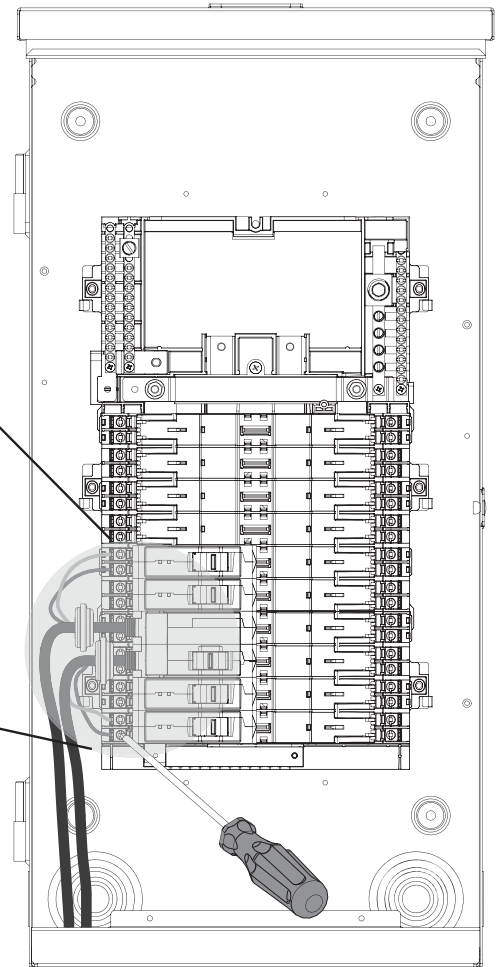
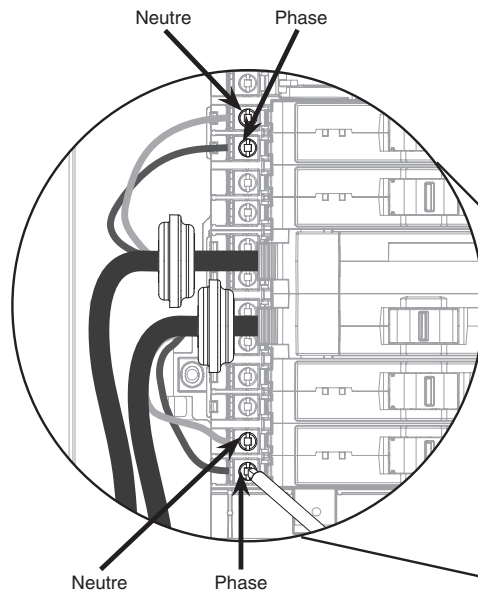


3. Insérer le fil de charge dans la cosse et serrer cette dernière.

REMARQUE : il faut s'assurer que le compteur n'est pas écrasé ni ne pince aucun fil.



4. S'assurer que chaque compteur est alimenté sur la phase qu'il contrôle.



5. Reprendre les étapes ci-dessus pour relier le deuxième compteur au deuxième fil de charge du disjoncteur à intensité élevée.

Configuration et programmation

Se reporter au *guide de configuration des accessoires de mesure intelligente* pour savoir comment connecter les compteurs au concentrateur de données.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES D'INDUSTRIE CANADA

Ce produit est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

IMPORTANT! Toute modification apportée sans l'autorisation expresse du responsable de la conformité pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

Cet appareil numérique de classe A est conforme à la norme canadienne ICES-003.

AVIS RELATIF AUX MARQUES : L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée,** mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.